

Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs

GLWCAP

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs (GLWCAP) joue un rôle essentiel par la coordination et la mise en œuvre d'activités relatives aux terres humides des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux en Ontario et par la communication des renseignements se rapportant à ces activités. Lancé en 1994, le Plan d'action a innové en misant sur la concertation des priorités et la recherche active des possibilités de conservation des terres humides dans le cadre des programmes existants, plutôt qu'en créant un nouveau programme qui aurait disposé de ressources propres ou collectives. Il n'a pas changé depuis.

Le GLWCAP poursuit huit stratégies à long terme qui recouvrent tous les aspects de la conservation des terres humides - de la protection et du rétablissement de lieux à l'examen périodique et à l'amélioration des lois, politiques et lignes directrices en passant par la sensibilisation aux fonctions et aux valeurs liées à ces terres humides. Chaque stratégie englobe une série de jalons ou de mesures précises qui font constamment progresser vers les objectifs.

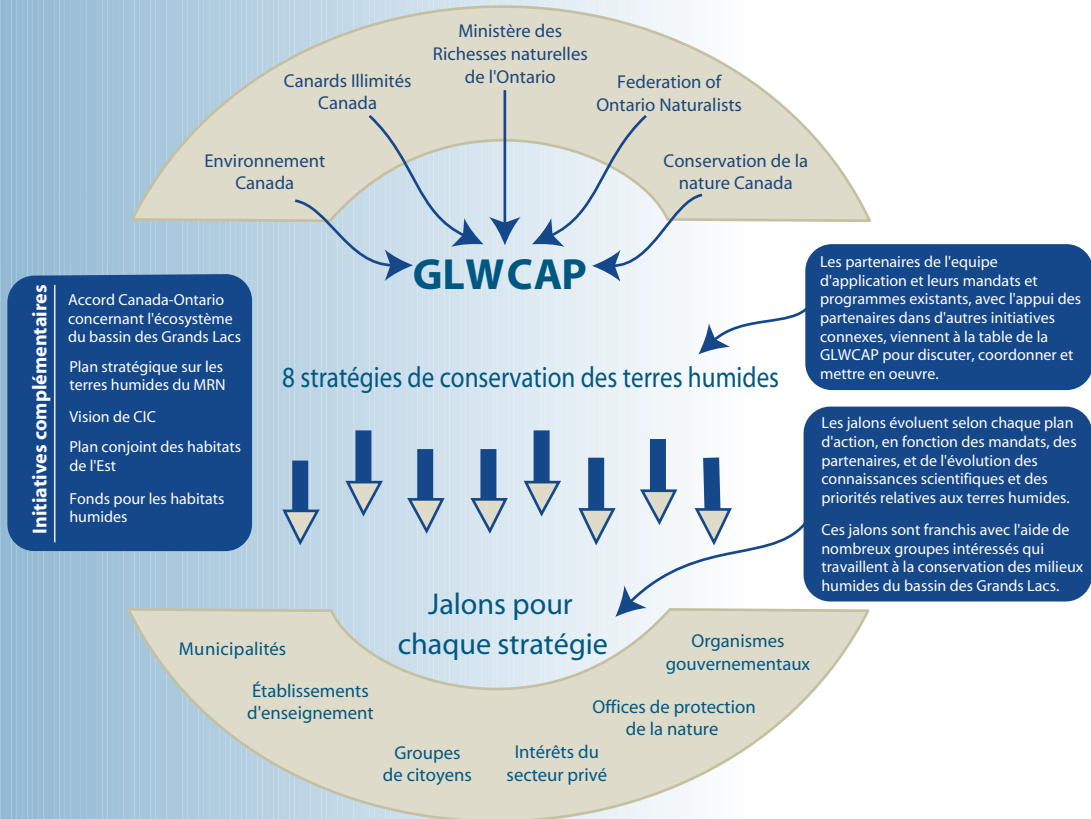
Une équipe de mise en œuvre composée de représentants du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO), d'Environnement Canada (EC), de Canards Illimités Canada, Conservation de la nature Canada (CNC), et la Federation of Ontario Naturalists (FON) surveillent l'orientation et la coordination du GLWCAP. Ces organismes et d'autres partenaires - notamment divers organismes, groupes d'intérêts et groupes communautaires - assument collectivement la responsabilité de gérer des projets distincts, d'atteindre des jalons et de réaliser des stratégies qui correspondent le mieux à leurs forces et à leurs intérêts.

Mise à jour

Stratégies du GLWCAP

1. Accroître la sensibilisation et l'engagement du public envers la protection des terres humides
2. Améliorer les connaissances, les données et la surveillance dans le domaine des terres humides
3. Préserver les terres humides
4. Créer, remettre en état et gérer les terres humides
5. Renforcer les lois, les politiques et les accords et les faire mieux respecter
6. Renforcer la planification et l'engagement locaux pour la conservation des terres humides
7. Améliorer la coordination
8. Évaluer le programme

Le GLWCAP - un modèle de coopération



La raison d'être des terres humides

De nombreux citoyens des Grands Lacs sont devenus conscients de l'importance des terres humides en y passant tout simplement du temps.

L'observation paisible de la faune typique d'un marais ou d'un marécage local permet de comprendre implicitement certaines fonctions et valeurs par lesquelles les terres humides contribuent à la qualité de vie des humains et des autres organismes vivants.

Malheureusement, malgré la reconnaissance de leur valeur, la perte et la dégradation des terres humides se poursuit à un rythme alarmant dans tout le bassin des Grands Lacs. Les scientifiques, les éducateurs, les naturalistes et les décideurs politiques doivent coordonner leurs efforts pour garantir que les terres humides seront protégées très longtemps.

Fonctions et valeurs des terres humides

- habitat pour les poissons et d'autres espèces sauvages, notamment des espèces menacées
- atténuation des inondations
- maîtrise de l'érosion
- maintien d'un débit de base
- stockage du carbone
- amélioration de la qualité de l'eau par le cyclage des substances nutritives et la filtration des sédiments
- réalimentation des réserves d'eaux souterraines
- loisirs - canotage, pêche, chasse, observation des oiseaux, randonnée pédestre
- exploitation des ressources - chasse, pêche, exploitation forestière, cueillette de noix, de baies et de grains

Faits saillants de la première étape du GLWCAP (1994 - 2000)

Les partenaires du GLWCAP ont :

- produit et distribué de multiples manuels, fiches techniques et brochures destinés à promouvoir la conservation des terres humides;
- recommandé une série d'indicateurs de la santé des terres humides côtières dans le cadre de la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres;
- protégé 5 000 hectares de terres humides par leur l'acquisition;
- rétabli ou aménagé plus de 6 000 hectares de terres humides;
- intégré la protection et la conservation des terres humides dans les Plans d'assainissement quand l'occasion se présentait;
- documenté les progrès effectués et diffusé, en 1997 et 2000, deux Rapports sur les faits saillants du GLWCAP, qui ont été bien accueillis. (www.on.ec.gc.ca/wetlands/onlinepublications-f.cfm)

Le GLWCAP intégré dans l'Accord Canada-Ontario sur l'écosystème du bassin des Grands Lacs (ACO)

L'ACO témoigne de l'engagement pris par les gouvernements du Canada et de l'Ontario de remettre en état et de protéger l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Renouvelé en 2002, l'accord actuel indique comment les deux gouvernements collaboreront et coordonneront leurs efforts pour remplir cet engagement.

L'ACO comprend l'accord principal permanent, ainsi que quatre annexes, qui précisent chacune des objectifs quinquennaux pour l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Dans l'annexe sur la gestion panlacustre, le Canada et l'Ontario s'engagent à mettre en œuvre le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs. La deuxième étape du GLWCAP aura la même durée que cette annexe à l'ACO - de 2002 à 2007.



Calendrier du GLWCAP

1991	Diffusion de la Politique fédérale sur les terres humides
1993	Lancement du Plan stratégique pour les terres humides du bassin des Grands Lacs sur 25 ans
1994	Signature par les gouvernements fédéral et provincial de l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (ACO)
1994	Annnonce du GLWCAP par la signature de l'ACO
1994	Début de la mise en œuvre de la première étape du GLWCAP
1996	Diffusion des politiques sur le patrimoine naturel dans le cadre de l'Ontario Provincial Policy Statement
1997	Premier Rapport sur les faits saillants du GLWCAP
2000	Évaluation et conclusion de la première étape du GLWCAP
2000	Début de la planification de la deuxième étape du GLWCAP
2000	Diffusion de la vision de Canards Illimités
2000	Deuxième Rapport sur les faits saillants du GLWCAP
2001	Diffusion du Rapport du vérificateur général présentant une évaluation positive du GLWCAP
2002	Renouvellement de l'ACO auquel est intégré le GLWCAP
2002	Finalisation des jalons pour la deuxième étape du GLWCAP
2003	Troisième Rapport sur les faits saillants du GLWCAP

Deuxième étape du GLWCAP

En 2000, le premier Plan d'action s'est terminé, et on a commencé la planification du second Plan. L'élaboration de la deuxième étape du GLWCAP a nécessité d'évaluer le précédent Plan d'action afin de mesurer les progrès réalisés par rapport à chaque jalon fixé (voir le Rapport sur les faits saillants du GLWCAP (1997-2000)). La pertinence de chaque jalon a aussi été examinée relativement à la situation actuelle de la conservation des terres humides, compte tenu de l'évolution des politiques et des connaissances scientifiques depuis la rédaction du premier plan de travail. La deuxième étape ne propose pas de nouvelles stratégies, car il y reste encore du travail à effectuer pour promouvoir la conservation des terres humides dans ces deux grands domaines. Elle présente des jalons nouveaux et modifiés pour orienter la continuité des progrès dans le cadre de chaque stratégie.



Nénuphar, Service canadien de la faune

Voici des exemples de jalons projetés pour la deuxième étape du GLWCAP.

- Continuer à promouvoir les valeurs qu'ont les terres humides pour la société, le milieu aquatique et la faune afin d'en favoriser la conservation;
- Approfondir les connaissances sur les terres humides, notamment la relation entre l'hydrologie des milieux humides et le débit ou la réalimentation des eaux souterraines, les caractéristiques qui définissent les préférences de l'habitat faunique, la fonction des milieux humides dans une foule de paysages en tenant compte de l'hydrologie, les liens avec les milieux secs et les zones tampons, les espèces exotiques, les espèces en péril, la toxicologie, la vulnérabilité aux changements climatiques, la relation entre les milieux humides et la qualité de l'eau, les valeurs économiques;
- Promouvoir et faciliter la protection et la gestion responsable des terres humides par les propriétaires fonciers sur les terres privées par des programmes de vulgarisation et de gérance environnementale;
- Renforcer et améliorer l'expertise en matière de gestion et de remise en état des milieux humides par la formation et le transfert de technologie aux spécialistes du rétablissement;
- Influer sur les plans officiels par la gérance environnementale et les autres initiatives afin que les milieux humides soient désignés et zonés à des fins de conservation dans les documents de planification locaux. Fournir cette information aux municipalités afin de faciliter la planification;
- Coordonner les réunions binationales sur les terres humides des Grands Lacs en complément d'initiatives comme l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, les plans directeurs pour la conservation des Grands Lacs et la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres.

Une liste complète des jalons de la deuxième étape du GLWCAP se trouve dans le Rapport sur les faits saillants du GLWCAP (2000-2003), qu'on peut se procurer à l'adresse maggie.young@ec.gc.ca.



Carouge à épaulettes, Walter B. Fechner

Pour un complément d'information

Si vous avez des questions ou des commentaires ou aimeriez recevoir des publications du GLWCAP, veuillez communiquer directement avec un des organismes participant à l'équipe de mise en œuvre du Plan d'action ou avec le secrétariat du GLWCAP au :

GLWCAP, a/s Maggie Young
Environnement Canada, Service canadien de la faune
4905, rue Dufferin, Downsview (Ont.) M3H 5T4
Tél. : (416) 739-4950; Courriel : maggie.young@ec.gc.ca

Cat No. CW66-218/2003F

ISBN. 0-662-88283-0



Grenouille verte, Walter B. Fechner

Visitez le site www.on.ec.gc.ca/wetlands/glwcap-f.cfm